



Légende du plan d'aménagement général

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- BP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BP-ep Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique espace vert public
- BP-parc Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc
- MIX-1 Zone mixte urbaine
- MIX-2 Zone mixte villageoise
- ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 Zone d'activités économiques régionale
- MAR Zone de port de marchandises
- GARE-1 Zone de gares ferroviaires et routières 1
- GARE-2 Zone de gares ferroviaires et routières 2
- REC Zone de sport et de loisirs
- MIX-3 Zone de sport et de loisirs "Camping"
- REC-1 Zone spéciale
- REC-2 Zone de jardins familiaux

Zone verte:

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VIT Zone viticole
- VE Zone de verdure

Représentation schématique du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:

Zones superposées:

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones de servitudes:

Zone de servitude "urbanisation"

- Servitude de type "intégration paysagère"
 - 5 = corridor 5m 15 = corridor 15m 30 = corridor 30m
- Servitude de type "coulée verte"
- Servitude de type "cours d'eau"
- Servitude de type "topographie"
- Servitude de type "transition"
- Servitude de type "étude de sol"
- Servitude de type "recul Natura 2000"
- Servitude de type "Biotopie"

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- Couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- Couloir pour projets de mobilité douce

Zone de risques prévisibles:

- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver
- Alignement d'une construction existante à préserver
- Petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

- à l'aménagement du territoire
- Plan directeur sectoriel "paysages"
- Plan directeur sectoriel "transports"
- Plan directeur sectoriel "zones d'activités économiques"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles (ZPIN)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles (NATURA-2000)
- à la protection des sites et monuments nationaux
- aux réseaux d'infrastructures de transport national 107

Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:

- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en procédure d'approbation
- Habitat d'espèce art. 17/21 loi PN
- Biotopes selon articles 17 (polygone) (1*)
- Biotopes selon article 17 (point) (1*)
- Délimitation des zones spécifiques MIX-u, BEP, REC et GARE

Fond de plan (PCN 08.01.2018):

- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment existant 104
- Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)
- Bâtiment démolé (Photo aérienne ACT 2018)

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	27.02.2020	Modifications révisées dans le cadre de la procédure préalable le vote du Conseil Communal
B	06.07.2021	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (S1, S2)
C	20.02.2023	Version indicative suite aux plans directeurs sectoriels (S1, S2, S3)
D	08.02.2022	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (S1, S4)
E	26.04.2023	Version indicative suite à la gestion du domaine public fluvial (NF, S85/PC2023)
F		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE MERTERT

PROJET
PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
version coordonnée
PLAN

LOCALITÉ MERTERT

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire

DESSINÉ PAR VYS
VÉRIFIÉ PAR BBF
DATE 26.02.2020
FORMAT A0 (841x1189 mm)
ÉCHELLE 1:2.499,999997
0 50 100 m

FICHER F:\P\SC\2014\20140504-0P_PAG-PAG-GE_MertertUG_Version coordonnée\PMG\PG
PLAN N° 20140504-0P_MERT_PAG_PG03_Mertert_vc_04

Nom	Localité	État	Date
01 Mod. PAG Aalmuer	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/014/2020 PAP-QE 18876/28C)	09.02.2021
02 Mod. PAG Rue Basse	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/015/2020 PAP-QE 18877/28C)	22.06.2021
03 Mod. PAG Halte ferroviaire	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/017/2020 PAP-QE 19016/28C)	08.07.2021
04 Mod. PAG partie écrite/erreurs matérielles partie graphique	Mertert Wasserbillig	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/016/2020)	21.10.2021